

Rapport de la commission de la sécurité, de la salubrité et du domaine public chargée d'examiner la pétition intitulée: «Sauvons les fêtes de quartier».

Rapport de Mme Patricia Richard.

Le 27 septembre 2010, le Conseil municipal a renvoyé la pétition à la commission des pétitions, qui l'a transmise à la commission de la sécurité, de la salubrité et du domaine public. Cette dernière s'est réunie les mardis 13 novembre, 21 décembre 2010, 1er février, 8 février, 8 mars et 15 mars 2011 sous la présidence de Mme Sarah Klopmann. Les notes de séances ont été prises par M. Christophe Vuilleumier, ainsi que par Mme Sandrine Vuilleumier, que la commission remercie pour la qualité de leur travail.

Texte de la pétition

(Voir annexe.)

Séance du 13 novembre 2010

Audition des pétitionnaires, représentés par Mme Isabelle Johner et MM. Gaston Coutaz et Marcel Muehlestein

M. Muehlestein prend la parole et déclare que la fête de quartier des Pâquis «La rue est à vous» existe depuis dix-huit ans et que l'association est maintenant confrontée à un problème de coût depuis la directive concernant les déchets. Il explique que le comité a rencontré M. Pierre Maudet en 2009 et qu'un terrain d'entente avait alors été trouvé, l'association assumant le projet pilote sur la vaisselle consignée en échange de la prise en charge des déchets par la Voirie. Il remarque toutefois qu'aucun accord n'a pu être trouvé pour l'édition 2010, ce qui a entraîné une réduction du périmètre de la manifestation à la cour d'école. Il remarque qu'il y a donc deux scénarios, soit il s'agit d'une manifestation commerciale du type Fêtes de Genève, soit la manifestation est labellisée et sponsorisée par la Ville de Genève. Il rappelle cependant qu'il existe un troisième type de manifestations, celles relevant des associations, lesquelles ne peuvent pas payer 25 000 francs de levée d'ordures.

Les commissaires posent leurs questions

M. Muehlestein, M. Coutaz et Mme Johner répondent que la manifestation en est venu à toucher 30 000 personnes plus 1000 vendeurs, qu'il ne s'agit pas de commerçants, mais d'un vide-grenier et que la manifestation fonctionne avec la maison de quartier.

Ils ne font aucun bénéfice sur la consigne de la vaisselle, mais ils ont été obligés d'avoir 25 000 francs en petite monnaie pour gérer les consignes. La perte ou la casse de certains articles leur a coûté 900 francs.

Ils ont eu en 2009 une économie de 12 tonnes de déchets (20 tonnes l'année précédente). S'ils doivent payer les frais de voirie, c'est dû au fait qu'ils ne font pas partie de «La ville est à vous».

Ils n'ont pour seule subvention que les 15 000 francs pour les animations donnés par le département de la culture.

Toutes les personnes (le comité) qui organisent cette manifestation sont bénévoles, elles doivent payer 15 000 francs de voirie et 10 000 francs pour la signalisation. La Ville met à disposition le matériel de fêtes contre une facturation de 20% du prix usuel.

Les vendeurs de nourriture étant des professionnels, ils payent 300 francs pour leurs stands. Ils fourniront à la commission les comptes de l'association pour 2009. En 2010, la manifestation s'est déroulée dans le préau de l'école, et il n'y avait pas de stand de nourriture, vu le peu de place. Ils n'ont pas eu de facture de déchets, et le peu qui a dû être nettoyé par leurs soins à la fin de la manifestation, ils l'ont réparti dans leurs poubelles privées.

Les précédentes années, ils ont eu comme sponsors la Loterie romande, la Fondation Hans-Wilsdorf et d'autres, mais ils se sont retirés, car ils ne voulaient pas «payer la voirie». Ils ont également essayé de demander aux participants de donner un petit quelque chose pour aider à payer les frais, mais ils n'ont récolté que 150 et 180 francs.

Ils ne font pas de contrôle sur les objets vendus, ils ne connaissent pas le taux d'invendus.

Suite à tous ces soucis depuis cinq ans, sécurisation de la fête, tri et paiement des déchets, les heures de travail de préparation (environ 720 heures) non rémunérées, le comité a démissionné, mais il se déclare prêt à aider la relève, si relève il y a. Il ne souhaite pas que «La rue est à vous» rentre dans le giron de «La ville est à vous». La manifestation «La rue est à vous» concernait un quartier entier, contrairement à «La ville est à vous». L'année passée, malgré la pluie, des gens étaient là dès 6 h du matin, cette fête est très prisée, et il serait dommage de la supprimer faute de moyen.

Séance du 21 décembre 2010

Audition de MM. Patrice Mugny, Pierre Maudet et Raoul Schrupf

M. Mugny prend la parole et rappelle qu'en 2003 la fête «La rue est à vous» avait été annulée faute de moyens et par manque d'organisateur. Il ajoute que lui et M. Ferrazino avaient alors décidé de sauver ce projet. Il mentionne que le concept est effectivement sympathique et qu'il a été développé. Il précise que l'on compte à présent une douzaine de fêtes de quartier par année. Il explique ensuite que les

associations ont trouvé que les démarches administratives à mener auprès de la Ville et du Canton étaient compliquées, raison pour laquelle la Ville a pris en charge cette tâche. Il indique ensuite que la subvention pour la manifestation des Pâquis n'a pas été supprimée. Il rappelle encore que «La rue est à vous» était exonérée de taxes, mais qu'elle s'est mise à louer des emplacements sur le domaine public, dégageant dès lors de l'argent, ce qui a modifié le principe. Il pense, en fin de compte, que cette association qui voulait tout assumer n'a pas réussi à s'en sortir et s'est retrouvée débordée.

M. Maudet déclare avoir fait parvenir un récapitulatif à la commission. Il se déclare surpris par cette pétition et son caractère erroné. Il rappelle qu'il y a eu environ 30% de manifestations supplémentaires au cours de cette législature et il pense que les membres du comité de cette association étaient mal organisés et qu'ils ont été débordés par leur succès. Il mentionne que, malgré tous les efforts de la Ville pour résoudre les problèmes, cette association n'a pas voulu entrer en matière. Il déclare encore que cette manifestation a par ailleurs connu une dérive commerciale. Il précise à cet égard que les comptes 2009 ne sont pas encore connus et qu'il est difficile de donner la gratuité des services dans ces conditions.

Il rappelle également que la Voirie exécute un travail important à l'issue de cette manifestation et que, si le projet de vaisselle propre a bien fonctionné, il n'était guère possible d'aller plus loin. Il ajoute que, compte tenu de tous ces éléments, le Conseil administratif a décidé collégalement de laisser les 15 000 francs de subvention ainsi que les 86 000 francs de service, mais qu'il était hors de question de donner la gratuité de la voirie. Il précise ignorer ce que sont les 10 000 francs pour les panneaux de signalisation. Il déclare encore que la Ville a bon dos et que c'est plutôt le manque d'organisation du comité de cette association qui a amené l'échec de cette fête. Il évoque encore le projet d'arrêté PA-99 et mentionne que cela n'a rien à voir avec cette problématique.

M. Maudet répond aux commissaires que la Ville a eu beaucoup de problèmes avec le manque d'organisation de l'association. La sécurité était plus que lacunaire. Les pompiers ont dû rappeler l'importance des marquages au sol. Il indique que, lors de la soirée «Paroles de quartier», personne n'est intervenu à l'égard de cette manifestation. Le comité a systématiquement envoyé ses demandes tard, mais malgré tout la Ville a réussi à suivre. Il n'y a aucune raison que cette association ait un traitement de faveur par rapport aux autres.

M. Mugny déclare qu'à aucun moment le Conseil administratif n'a souhaité supprimer la ligne budgétaire relative à cette fête, c'est la commission des finances qui l'avait suggéré.

Le concept de cette fête a été inventé par un Hollandais, puis il a été repris à Genève. Le comité actuel n'est pas le même qu'à sa création. Cette fête a toujours été chaotique dans son organisation. Le règlement de la Ville a permis de réduire les déchets de plus de 30%. M. Mugny répète que cette association a tout refusé et il se demande s'il fallait en outre lui offrir l'entièreté de la gratuité. Il mentionne être prêt à rediscuter avec le comité en rappelant que la Ville a les moyens d'aider ses membres si ces derniers veulent bien respecter les règles. Il déclare être prêt à un

débat public. Il rappelle qu'une association qui réalise un bénéfice important se doit de rendre tout ou partie de la subvention qu'elle a reçue. M. Maudet acquiesce.

MM. Maudet et Mugny déclarent que c'est le comité lui-même qui expliquait que la proportion de commerçants était importante. Ils rappellent en outre qu'un bilan est fait pour chacune de ces fêtes. Ils rappellent que la Ville doit obtenir un concept et un plan de la fête préalablement à la manifestation. Ils mentionnent en l'occurrence avoir vu beaucoup de débits de boissons en 2009.

M. Mugny déclare que les commerçants du quartier de Saint-Jean ne louent pas l'espace public, raison pour laquelle la Ville ne leur demande pas des comptes. Il ajoute, en revanche, que, lorsqu'une association loue des mètres carrés à des débits de boisson, elle réalise des gains qui doivent apparaître dans les comptes.

M. Maudet répond que l'autonomie revient à se libérer des contraintes de la subvention. Il ajoute ne pas avoir de dogme sur le principe de la subvention et il signale qu'il n'y a pas de horde de contrôleurs intervenant lors de la manifestation. Il explique ensuite que mettre en place un concept de tri est nécessaire et s'inscrit dans la politique de la Ville.

Séance du 1^{er} février 2011

Audition de Mme Danielle Jonin, sergent-major du poste des Pâquis

Mme Jonin déclare que cette fête devait à l'origine être une fête de quartier, mais que la France et les cantons voisins s'y sont invités, et que les organisateurs débordés n'ont pas vu venir la chose. Ils n'ont pas su gérer correctement la sécurité, les problèmes de bruit, de personnes étrangères aux quartiers qui se sont greffés à la manifestation, ils ont été débordés par la taille de la manifestation et, selon elle, environ 70% des participants n'étaient pas du quartier. L'association demeurant très souple, il n'y avait aucun contrôle sur les participants. Les problèmes majeurs étaient la gestion des déchets, les stands qui ne fermaient pas, la perturbation du trafic, sauf pour l'édition 2010, qui s'est bien déroulée, mais elle était limitée au préau de l'école. Les autres fêtes de quartier sont mieux gérées et ne génèrent quasiment aucun problème.

Mme Jonin déclare avoir envoyé un îlotier à la dernière assemblée de l'association qui s'est déroulée à la mi-janvier. Elle a appris que l'association se dissolvait et que les 3000 francs restant en caisse serviraient pour un voyage à Lille que le comité souhaitait faire. Les comptes 2010 ont été présentés à cette occasion. La commission les demandera. La maison de quartier ne va rien recevoir, et les éventuels repreneurs non plus.

Suite au départ de Mme Jonin, la commission prend la décision de réauditionner rapidement l'association et de lui demander les comptes 2010.

Séance du 8 février 2011

Audition de MM. Nicolas Bolle, secrétaire adjoint du Département cantonal de la sécurité, de la police et de l'environnement, et Stéphane Monbaron, brigadier

Lors du débriefing de la manifestation «La ville est à vous», ils ont appris que l'association avait été dissoute et ils se demandent si la question n'est pas déjà réglée. En outre, c'est un problème qui concerne la Ville de Genève et non la police genevoise.

Séance du 8 mars 2011

Réaudition de Mme Isabelle Johner et de MM. Gaston Coutaz et Marcel Muehlestein

Les pétitionnaires commencent par distribuer les comptes 2010 version papier. Ils confirment que leur assemblée générale du 20 janvier 2011 a dissous leur association, tout en proposant que M. Coutaz reste à la disposition d'éventuels repreneurs.

Il y a huit à dix bénévoles au comité qui ont travaillé gratuitement depuis plusieurs années, à savoir environ 197 heures par année et par personne à l'organisation de cette manifestation, et il est naturel pour eux qu'après tout cet engagement le comité se paie un voyage avec l'argent qui reste, en guise de remerciement, et qu'il faut arrêter de les «enquiquiner» pour cela. De toute façon, personne ne s'étant déclaré intéressé à reprendre l'association, il ne sert à rien de laisser une caisse. La subvention de la Ville a été chaque année entièrement allouée à l'organisation du spectacle. Certains artistes comme les «Géants de Lille» n'ayant été rétribués que pour le transport et non pour la participation.

Séance du 15 mars 2011

Audition de Mme Léonor Perréard, directrice de la Maison de quartier des Pâquis, MM. Boris Calame, président de la Maison de quartier de Champel, et Didier Arnoux, animateur à Pré en bulle, aux Grottes, représentant du groupe «Gestion des déchets et manifestations» de la coordination des maisons de quartier Ville de Genève

M. Calame prend la parole et rappelle que la fête de quartier des Pâquis ne se fait plus en raison des coûts et de la gestion des déchets. Ces fêtes, si elles n'obtiennent pas l'aide des entités publiques en ayant la gratuité de la voirie et du domaine public, s'arrêteront.

Il rappelle également que ces manifestations sont populaires et décentralisées et qu'elles permettent aux gens de se retrouver; les associations fournissent ainsi un service au quartier et créent du lien social.

Il signale ensuite que les maisons de quartier ont signé des conventions avec la Ville de Genève et qu'elles se sont engagées à organiser des événements. Il n'y a pas de problème pour le moment bien que, si des entreprises proposent de la restauration durant un événement, les autorités soient souvent tentées de lever la gratuité du domaine public en arguant des bénéfices issus des mètres carrés loués.

Mme Perréard ajoute que l'autre problématique relève de la gestion des déchets. Les associations doivent prendre en charge financièrement ces déchets. La Ville met à

disposition des conteneurs pour le tri, les associations doivent toutefois les rendre vides, ce qui implique des dépenses sur des budgets déjà limités.

Mme Perréard mentionne alors qu'une convention a été proposée à la Ville de Genève engageant les maisons de quartier à diminuer et à trier leurs déchets tout en assurant la communication. En contrepartie, la Ville prend en charge ces déchets et fournit des statistiques, l'idée est d'avoir une vision collective afin d'être bien identifié par la population.

M. Calame signale qu'à Champel la fête de quartier représente un coût de 10% du fonctionnement annuel de la maison de quartier. Il est incohérent que la Ville donne une subvention tout en exigeant une taxe par ailleurs, alors que les stands doivent payer une contribution de 100 francs, les stands les plus importants devant, quant à eux, régler une contribution s'élevant à 10% de leur bénéfice. Il ajoute qu'il serait intéressant de voir les comptes d'une manifestation de ce type. Il remarque encore que la maison de quartier avait jadis des sponsors, jusqu'à la déclaration de M. Muller accusant ces associations d'anarchisme. Il répète que le plus dommageable est l'arrêt d'une fête comme celle des Pâquis.

Mme Perréard ajoute que l'association a aussi pensé acquérir de la vaisselle lavable et la tenir à la disposition des autres associations. Elle signale encore que le Domaine public envoie en outre toujours une facture, même si cette dernière est ensuite annulée, ce qui est ennuyeux. Elle rappelle ensuite que les toilettes publiques sont également un problème, tout comme la signalisation. Elle rappelle qu'il a également été demandé au comité de l'association de relever les numéros de plaques des véhicules se trouvant dans les rues fermées pendant la fête.

M. Calame précise que ces associations sont toujours en lien avec trois départements.

Vote de la commission

Les commissaires étant unanimes sur le renvoi de la pétition au Conseil administratif, ils décident, toujours à l'unanimité des membres présents, soit 2 UDC, 2 LR, 2 DC, 3 Ve, 2 S, 2 AGT, d'assortir ce renvoi de la recommandation suivante: «Le Conseil municipal recommande au Conseil administratif de mettre en œuvre une simplification et une coordination des procédures entre les différents départements lors d'événements citoyens avec un objectif de guichet unique.»

Sauvons les fêtes de quartier!

Les fêtes de quartier organisées par des habitant(e)s et des bénévoles sont assimilées aux Fêtes de Genève!

Depuis l'introduction d'une nouvelle disposition en 2009, la Voirie de la Ville de Genève ne distingue plus les fêtes de quartier des événements commerciaux!

Cette année, la fête de quartier des Pâquis « La Rue est à Vous » devra payer CHF 15'000.- pour la voirie et CHF 10'000.- pour la pose des panneaux de signalisation. Soit 25'000.- pour une fête organisée depuis 18 ans par des habitant(e)s et des bénévoles!

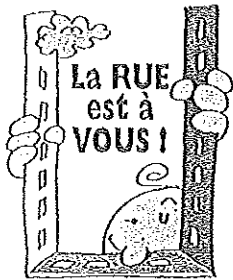
Signez la pétition pour mettre fin à cette inégalité de traitement!


Les soussigné(e)s et habitant(e)s de la Ville de Genève demandent aux autorités municipales de mettre fin à cette inégalité de traitement. Les fêtes organisées par des habitant(e)s et des bénévoles, et des associations à buts non-lucratifs ne sont plus distinguées des événements commerciaux qui exploitent le domaine public!

NOM	PRENOM	ADRESSE	SIGNATURE
-----	--------	---------	-----------

A retourner d'ici le 20 septembre 2010
à l'Association « La Rue est à Vous », rue de Berne 50, CP 61, 1211 Genève 21
www.larueestavous.org

ASSOCIATION



Ville de Genève Secrétariat du Conseil municipal	
	24 SEP. 2010
À traiter par:	
Copies:	

Genève, le 24 septembre 2010

Concerne : pétition de l'association « La Rue est à Vous » .

Madame Sarah Klopmann,

Nous vous adressons les pétitions que nous avons récoltées, concernant la demande de gratuité du Domaine public pour les associations à but non-lucratif. Nous savons que vous ferez bonne usage de cette matière.

En vous remerciant d'avance de votre diligence et de votre soutien, nous vous prions d'agréer, Madame Sarah Klopmann, nos meilleures salutations.

Pour adresse:

Pour l'association « La Rue est à Vous »

Gaston Coutaz

Rue de Berne 50
Entrée rue du Môle
Case postale 61
1211 Genève 21
Tél. 022 909 88 99
Fax 022 909 88 90
www@larueestavous.org
infos@larueestavous.org

LA RUE EST A VOUS
BUDGET PREVISIONNEL EDITION 2010

BUDGET GLOBAL

DEPENSES

RECETTES

**RECHERCHE DE FONDS
SUBVENTIONS & FONDATIONS
SPONSORS**

Publicité	sFr. 2'500
Géants de Lille / Animations	sFr. 15'000
Salaires petits jobs	sFr. 1'000
Décoration	sFr. 0
Logistique et sécurité	sFr. 1'000
Panneaux de signalisation	sFr. 500
Voirie	sFr. 1'000
Buvette	sFr. 1'500
Matériel	sFr. 0
Frais comité	sFr. 1'000
Frais adm. + Assurances	sFr. 2'500
Salaire permanent	sFr. 6'000
Participation cafetiers	
Sponsoring	
TOTAL	sFr. 32'000

sFr. 4'000
sFr. 0
sFr. 500
sFr. 4'500

sFr. 1'000
sFr. 15'000
sFr. 5'000
sFr. 21'000

Affaires sociales

DAC
SIG

ATROUVER

7500.00

Bilan Rue est à Vous 2008

Le présent bilan a pour objets de mettre en évidence les mesures positives prises par le comité de l'Association « La Rue est à Vous », animant le quartier des Pâquis chaque 3ème week-end du mois de septembre, et de souligner les améliorations possibles tant du côté des organisateurs que des institutions concernées par l'événement.

Recherches de fonds

La recherche de fonds a été particulièrement difficile en 2008 pour deux raisons: D'une part, les institutions ou les entreprises susceptibles de verser des subventions ou des dons ne distinguent pas ou rarement la « Ville est à Vous » de l'Association « La Rue est à Vous ». Dès lors, elles partent du principe que l'Association est largement subventionnée, ce qui n'est bien évidemment pas le cas.

Cette confusion entre les genres, structures institutionnelles et associatives, porte préjudice aux dernières, bien plus fragiles financièrement.

Afin d'encourager la création d'associations de quartiers et d'habitants, et de favoriser leur autonomie dans le but d'assurer leur pérennité, une réflexion de fond devra sans doute être portée par la Département culturel de la Ville de Genève. En effet, s'agit-il de favoriser des initiatives de quartiers ou ces fêtes s'inscrivent-elles uniquement dans un programme politique?

Conscients que l'initiative « La Ville est à Vous » avait pour buts de faciliter l'organisation et la promotion des fêtes de quartier, nous nous interrogeons sur leur chance de « survie » en cas de changement de magistrat ou de projets politiques.

D'autre part, parmi les difficultés rencontrées, la présence de l'Euro 2008 à Genève au mois de juin a bousculé le calendrier des fêtes la « Ville est à vous » et ces dernières se sont concentrées entre les mois de mai, août et septembre.

Plainpalais : 17/05/08
Eaux-Vives : 17/05/08 et 18/05/08
Grottes : 24/05/08 et 25/05/08
Geisendorf : 31/05/08 et 01/06/08
Concorde : 23/08/08
Saint-Jean : 30/08/08 et 31/08/08
Jonction : 06/09/08 et 07/09/08
Champel : 13/09/08
Pâquis : 20/09/08 et 21/09/08

En conclusion: nous demandons que l'Association « La Rue est à Vous » ne soit pas pénalisée par sa proximité avec « La Ville est à Vous », tant dans le choix des dates que l'intitulé de la fête.

D'autre part, nous invitons les autorités à préciser leurs projets quant à l'autonomisation probable de ces manifestations et à clarifier les « conséquences » pour les associations indépendantes quant à la gratuité du domaine public ou la mise à disposition de la voirie ou de la signalisation.

Demandes d'autorisations et démarches administratives

Nous tenons à remercier les services compétents de la Ville et de l'Etat de Genève pour leur soutien et leur aide, d'autant plus qu'ils étaient fortement sollicités par la présence de l'Euro 2008, la « Lake Parade » et les Fêtes de Genève.

Une réflexion pourrait sans doute être portée sur la participation des services de la Ville et du Canton, et leur ordre de priorités, entre les fêtes privées à buts lucratifs et les fêtes d'habitants organisées bénévolement.

Des séances, trop nombreuses à notre sens, ont eu lieu au domaine public. Afin de gagner en efficacité et en cohérence, nous proposons que ces séances soient groupées entre les mois d'octobre et de décembre, peu après la fête, et au début de l'année. Par expérience, nous savons que les mois d'été sont les plus difficiles pour réunir les bénévoles et les responsables des services de la Ville et de l'Etat.

Nous avons également été confrontés au fait que nos interlocuteurs n'étaient pas toujours les mêmes. Ces changements ont été une source de malentendus et de difficultés.

En conclusion, les démarches étant connues pour une fête de quartier existant depuis plus de quinze ans, nous suggérons aux autorités de tendre vers une simplification des procédures et que les demandes soient traitées par les mêmes interlocuteurs.

Voirie

D'emblée nous tenons à remercier l'Unité d'action communautaire (UAC) des Pâquis pour son travail d'information, sa participation à nos séances et lors de la manifestation pour avoir su gérer au mieux la problématique des déchets.

Cette question étant particulièrement délicate, nous tenons également à souligner que de nombreux efforts ont été apportés par nos soins:

- Rappel des règles quant au tri et à la vaisselle « compostable » lors des deux séances d'information ouvertes au public les 1er et 2 septembre 2008.
- Présence également devant les tours de tri assurée par des élèves et des parents de l'école Steiner que nous tenons à remercier et à féliciter pour leur efficacité.
- Tournées par équipes de surveillance dans les rues et rappels des règles de tri des déchets auprès des stands.

Il nous paraît important de préciser que les actions menées par les élèves des écoles sont inscrites dans le budget de la manifestation.

Des remises à l'ordre suivies de sanctions ont été adressées à des restaurateurs. Ces derniers n'ayant pas forcément suivi les séances d'information destinées aux professionnels au mois de juin 2008, il nous a par exemple été difficile de faire respecter l'obligation pour la vaisselle compostable ou la protection du sol sous les grills.

D'autre part, nous avons constaté que parmi les déchets figuraient de nombreux habits et tissus abandonnés. A notre sens, ces derniers pourraient être récoltés au profit d'autres associations au lieu de finir en déchets.

Pour clore, nous pensons que le choix des emplacements pour les tours de tri de déchets pourrait être amélioré, compte tenu de nos expériences. A titre d'exemple, à la rue de Berne, les poubelles installées sur des espaces de vente ne pourraient-elles pas être placées sur des zones interdites à la vente?

En conclusion, comme chaque année, nous regrettons le coût élevé en « efforts humains » par le simple fait que les participants à la fête ne respectent pas le tri des déchets et laissent leurs affaires invendues sur le domaine public.

Comme mentionné, nous proposons aux services de la voirie de revoir certains emplacements pour les tours de tri en évitant par exemple les espaces propices à la vente.

Nous soulignons également l'intérêt de récolter des habits et des tissus au profit d'autres associations, des conteneurs spécifiques pourraient-ils être disposés à cet effet?

Sécurité

Deuxième point fort dans nos efforts. Afin d'assurer la sécurité et le bon respect des consignes transmises par les services de police et d'incendie, les mesures suivantes ont été engagées:

- La surveillance des rues a été organisée entre des responsables de secteurs.
- Des adolescents ont été engagés par nos soins pour surveiller à l'aide de vaubans et de chasubles visibles la bonne fermeture des rues.
- Des tournées ont été assurées par des membres du comité de « La Rue est à Vous » par groupe de deux personnes.
- La compagnie un « Air de Clown » a été engagé pour faire respecter la distance de sécurité SIS de 3,5 mètres. Cette mesure semble avoir rencontré un certain succès auprès des participants de la fête.

La collaboration avec les agents de ville présents lors de la manifestation était excellente et nous tenons à les remercier.

En revanche, nous regrettons que le « numéro vert » mis à disposition par le Service de la sécurité et du domaine publics ait été mis hors service. Aucun de nos appels a abouti (?).

En résumé, nous pensons avoir pris toutes les mesures possibles afin d'assurer la sécurité et le bon respect des normes SIS, et nous nous félicitons de la bonne collaboration avec les agents de ville.

Signalisation

Troisième point fort dans nos efforts. Conformément aux plans fournis par les services de police et d'incendie, les mesures suivantes ont été mises en place:

- Les espaces interdits aux stands ont été marqués à la gouache rouge sur le sol ou occupés par des bandes de gazon, voire des décorations.

- Les plans ont été affichés sur les façades et sur le sol
- Le stand d'information, la buvette et le service « Catering » destiné aux artistes étaient marqués par une signalétique spécifique.

Enlèvement des véhicules motorisés

Depuis trois ans nous constatons une augmentation du nombre des véhicules à enlever le samedi et le dimanche matin. Cette année la facture s'est élevée à plus de CHF 2'400.-. En 2007 le montant était de CHF 2'000.- et en 2006 aux alentours de CHF 1'700.-. De 1993 et 2005 notre moyenne s'élevait à CHF 400.-. Etant donné l'état de nos réserves financières, il nous paraît important qu'une solution soit trouvée afin d'arrêter l'augmentation de ces frais.

D'autre part, nous constatons que les deux-roues motorisés ne sont pas enlevés et qu'ils occupent, voire gênent, les emplacements destinés aux stands.

En conclusion, nous proposons d'accompagner et d'aider les agents de sécurité municipaux (ASM) ou la gendarmerie en reprenant le relais des appels à faire aux propriétaires des véhicules en situation d'enlèvement. Nous pensons que les deux-roues motorisés devraient connaître les mêmes règles d'interdiction de stationnement que les voitures et qu'ils devraient être enlevés.

Décorations

Des efforts particuliers ont été mis sur la décoration. Que ce soit pour embellir notre événement ou pour occuper les espaces interdits aux stands. La décoration était composée de fleurs et gazon, et l'essentiel a pu être récupéré. Les rares déchets étant entièrement naturel, ils étaient bien évidemment biodégradables.

Patentes

Les patentes pour la vente d'aliments et de boissons ont été soumises aux conditions suivantes:

- Obligation de participation aux séances d'information des 1er et 2 septembre 2008
- Gratuité pour les associations sur présentation des statuts et du bilan en fin d'année
- Gratuité pour les stands dits « souris » dont le choix des plats était limité à deux
- La participation aux frais d'organisation de la manifestation pour les stands professionnels dits « éléphants », plus de deux plats à choix et utilisation de matériel professionnel, s'est élevée à 200.-/jour
- La participation des cafetiers-restaurateurs s'est élevée à 300.-/jour si leur terrasse étaient étendue sur le domaine de la fête

Buvette

L'emplacement de la buvette devra être revu afin qu'elle gagne en visibilité et en efficacité. Le choix des boissons s'est avéré difficile en raison des changements de température. La difficulté à trouver des bénévoles pour animer la buvette a également été mise en évidence.

Programmation

La programmation a été largement associée à celle du « Palais Mascotte ». Outre les clowns et le tournoi de lutte suisse à la place des Alpes, la « Rue est à Vous » a accueilli une parade mobile « Lake Splash » qui s'est terminée avec succès en soirée « Sound System » dans le préau de Pâquis centre. Aucun débordement ou problème de sécurité n'a été rencontré.

Petits jobs

Le choix d'engager des préadolescents et des adolescents par le biais de la « boîte à boulots » s'est avéré très positif. Contrairement aux années précédentes, le nombre des jeunes a été réduit et leurs conditions d'encadrement ont été facilitées.

Le budget proposé par la Délégation à la jeunesse, décompté en heures de travail, a été respecté francs près par le comité de La Rue est à Vous.

Présence de stands de partis politiques

A notre grand regret, notre souhait de ne pas accueillir de stands politiques dans notre événement n'a pas été respecté. Malgré nos demandes de quitter le périmètre de la manifestation, un parti politique s'est arrogé le droit de maintenir son stand et de récolter des signatures pour une pétition. Face au flou juridique et au manque d'informations précises à ce sujet, nous n'avons pas pu les exclure. Des éclaircissements à ce sujet devront impérativement être apportés par les autorités compétentes, le domaine public ou de Département culturel, afin que ce cas de figure ne puisse se reproduire.

Place des Alpes

Dernier point fort de l'événement, La Rue est à Vous a accueilli pour son 15ème anniversaire un tournoi de lutte suisse sur la bien nommée « Place des Alpes ». L'événement a connu un beau succès le dimanche et le dépaysement était total.

L'absence des lutteurs le samedi s'est fait ressentir tant par le chiffre d'affaire de la buvette située sur la place que par le manque d'ambiance ou d'animation pour le public.

Cette absence était d'autant plus regrettable que l'information nous a été communiquée le jour même et que les rares bénéfices de la buvette n'ont pas pu être versés aux scouts de Montbrillant et du Grand-Saconnex venus bénévolement.

En revanche, nous tenons à féliciter et à souligner l'efficacité, l'autonomie et l'esprit d'initiative des Scouts pour la mise en place des tables et des bancs, et le montage et démontage de la buvette. Cette aide nous a été particulièrement précieuse puisqu'ils ont entièrement assuré la gestion et l'animation de la buvette.

En conclusion, outre l'absence inexplicquée des lutteurs le samedi, nous avons eu le plaisir de découvrir une Place des Alpes « transformée » le dimanche et animée grâce au soutien des Scouts. Leur participation à l'édition de l'année prochaine est vivement souhaitée.

Pour clore, nous nous félicitons de la réussite de cette dernière édition, tant pour la bonne collaboration avec les services de la Ville et de l'Etat de Genève, et nous nous réjouissons de la fête prévue l'année prochaine, d'autant plus si nos remarques et nos efforts auront porté leurs fruits.

Le Comité de La Rue est à Vous, novembre 2008.

**Annexes:
Photos de La Rue est à Vous 2008
Revue de presse 2008**

Bilan de l'édition 2009

« La Rue est à Vous » aux Pâquis



Introduction

Pour faire suite au bilan 2008 dans lequel plusieurs questions et problématiques avaient été soulevées, sans pour autant que les autorités y répondent, nous souhaitons que le présent document serve d'expérience à d'autres manifestations de rues issues des quartiers ou des associations locales.

« La Rue est à Vous » versus la « Ville est à vous »

En 2009, le comité de l'Association « La Rue est à Vous » a décidé et souhaité quitter « La Ville est à vous » pour les raisons suivantes:

- Les contraintes administratives liées à l'organisation de la manifestation n'ont pas été soulagées malgré notre appartenance à la « Ville est à vous ». Seules la gratuité de la voirie et de la signalisation nous ont été supprimées suite à notre retrait. Cette suppression nous interroge quant à la volonté réelle de la municipalité de promouvoir et de soutenir des fêtes de quartier organisées par des citoyen(ne)s ;
- Divergence entre le projet initial imaginé par le Département culturel et sa réalisation. C'est avec regret que nous constatons la « Ville est à vous » reste une manifestation organisée par des professionnel(le)s des maisons de quartier. A notre sens, le transfert aux bénévoles ne se réalise pas et cette réalité nous questionne ;
- Crainte d'une « municipalisation » de la fête de quartier et le souhait de ne pas dépendre d'un département ou d'une municipalité ont été des éléments déterminants. Le comité de « La Rue est à Vous » soutient la promotion des fêtes de quartier initiée par la Ville de Genève, mais elle refuse d'être assimilée au programme politique d'un magistrat ;
- Volonté d'autonomie quant aux choix stratégiques. D'emblée « La Rue est à Vous » a été la première manifestation à introduire le tri des déchets et la vaisselle compostable. Cette année, elle était une des premières fêtes de quartier à Genève à tester la vaisselle consignée. De ce fait, elle souhaite conserver cette liberté quant à l'organisation de son événement.

Démarches administratives

La décision de quitter la « Ville est à vous » a été chèrement payée puisque les frais de signalisation et la pose des panneaux (CHF 10'000.-), et de voirie, prêt des tours de tri et levée des déchets (CHF 15'000.-) ont été pour la première fois à la charge de l'Association.

Pour mémoire, la manifestation était prête dès la fin du mois de mai 2009 à l'exception du fait que ces services soient devenus payants. Cette annonce nous a obligé à relancer nos recherches de fonds et d'user de stratégie pour réduire les frais de voirie (cf. rubriques déchets et vaisselle consignée).

Recherches de fonds - Exercice comptable 2009

Comme remarqué en 2008, la « Rue est à Vous » souffre d'une trop grande proximité dans sa dénomination, trop d'institutions ou d'entreprises confondent la « Ville est à vous » avec la « Rue est à Vous », ce qui porte malheureusement préjudice à cette dernière.

D'autre part, pour reprendre les propos de M. Pierre Maudet, lors de notre rencontre du 28 août 2009, les fêtes de quartier sont difficiles « à vendre » auprès des parrains (sponsors) contrairement aux événements sportifs ou culturels.

Par ailleurs, l'exercice comptable 2009 révèle que cette année, pour la première fois de l'histoire de notre association, **notre bilan se solde par un déficit de frs 12'715.10** ; somme qui correspond plus ou moins aux frais de signalisation qui n'avait pas été anticipé au budget prévisionnel. De ce fait, la recherche de fonds 2010 s'annonce ardue et laborieuse : l'association n'a plus le droit à l'erreur.

Présence et relations avec la presse

Confrontés à cette difficulté de « vendre » notre vide-grenier associé à une fête de quartier, la question de nos relations avec les médias et la presse restent posées: Devons-nous développer des partenariats et/ou accepter des « échanges » publicitaires avec certains médias? Ou part-on du principe que cette fête doit-elle rester libre et survivre grâce au soutien des habitant(e)s et de leurs impôts?

Déchets et encombrants

La volonté de promouvoir une gestion raisonnée des déchets a atteint son sommet en 2009 par la mise en place du projet de vaisselle consignée.

Depuis de nombreuses années des efforts particuliers ont été apportés aux questions des déchets et de leur tri. Depuis 2006, les élèves de l'école Steiner participent au tri des déchets en se tenant devant les poubelles. Ils surveillent et conseillent les habitant(e)s afin que les déchets soient correctement triés. Cette présence, auparavant assurée par des élèves des écoles des Pâquis, deux ans de suite, a permis de sensibiliser et de fortement améliorer la séparation des déchets. Cette collaboration est financée par l'Association la « Rue est à Vous ».

Quant au constat en 2008 concernant la forte présence d'habits dans les déchets, des mesures ont pu être prises cette année, mais ce projet sera valorisé en 2010.

Suite à nos précédentes expériences, les emplacement des tours de tri a également pu être améliorés. Nous avons noté, avec surprise, que le volume des encombrants a été fortement réduit, peut-être tout bonnement, grâce à la suppression des bennes à encombrants.

En conclusion et pour rejoindre le constat des années précédentes, nous regrettons toujours les coûts élevés et l'importance des efforts humains afin de faire simplement respecter le tri des déchets.

Sécurité

Deuxième point sur lequel des efforts particuliers sont fournis chaque année. Pour reprendre les éléments des années précédentes:

- Des responsables contrôlent et surveillent le respect des règles dictées par les services de police et d'incendie (SIS) et ceci selon des zones et des tournées attribuées ;
- Des jeunes adultes sont engagés chaque année pour surveiller l'accès des voitures au quartier. Les rues sont fermées par des vaubans et des panneaux de signalisation. Des chasubles jaunes sont portés par ces derniers ;
- Depuis 2007, un clown est engagé pour aider au respect de la distance de sécurité de 3,5m;
- Les espaces interdits aux stands ont été marqués à la gouache rouge sur le sol ou occupés par des bandes de gazon, voire des décorations ;
- Les plans ont été affichés sur les façades et sur le sol ;
- Le stand d'information est indiqué par une signalétique spécifique.

Nombre des panneaux

Concernant la pose des panneaux de signalisation, nous nous interrogeons sur les normes genevoises par rapport à celles appliquées dans le canton de Vaud. En effet, il semblerait que le nombre des panneaux soit bien supérieur à Genève que dans le canton voisin. Cette question sera reprise en 2010.

Décoration et signalétique

Les éléments de décoration, telles que les silhouettes « disco » découpées dans du carton et du bois, et le tapis rouge ont bien été appréciés. Les marquages au sol à l'aide de la gouache et du gazon ont été repris de l'année passée et bien identifiés par le public.

La soirée mousse

La promotion de cet événement unique du samedi soir a été rendue difficile, car la réponse du département de M. Maudet quant au financement de la voirie a été tardive, soit 10 jours avant la manifestation. En cas d'une réponse négative, La Rue est à Vous aurait tout simplement été annulée. Ceci n'a fort heureusement n'a pas été le cas. La soirée mousse fut un grand succès et la fin de la soirée, fut arrosée par une pluie diluvienne qui a partiellement nettoyé la piste de danse.

Patentes

Les patentes pour la vente d'aliments et de boissons ont été soumises aux mêmes conditions que l'année passée, à savoir:

- Obligation de participation aux séances d'information des 7 et 8 septembre 2009 - Gratuité pour les associations sur présentation des statuts et du bilan en fin d'année - Gratuité pour les stands dits « souris » dont le choix des plats était limité à deux ;
- La participation aux frais d'organisation de la manifestation pour les stands professionnels dits « éléphants », plus de deux plats à choix et utilisation de matériel professionnel, s'est élevée à CHF 200.-/jour ;
- La participation des cafetiers-restaurateurs s'est élevée à CHF 300.-/jour si leur terrasse étaient étendue sur le domaine de la fête.

Stands de nourriture et vaisselle consignée

Le bilan de la vaisselle consignée figure dans un document annexe. Quant aux stands de nourriture, le choix de les réunir dans une seule rue a été, semble-t-il, très judicieux pour échanger la vaisselle, mais aussi pour favoriser la concurrence et le choix des plats. L'idée de mettre tous les stands dans la cour de l'école pour former un « village » de nourriture pourrait être testé lors des prochaines éditions.

Le nombre réduit des inscriptions, sans doute dû à la contrainte de la vaisselle consignée, nous interroge quant à la pertinence d'organiser et d'autoriser des stands de nourriture dans cet événement. L'idée de refuser et d'interdire les stands alimentaires au profit de la buvette de l'Association et des terrasses des restaurateurs est à évaluer d'autant plus que la charge de travail est disproportionnée par rapport aux éventuels gains.

Buvette

L'emplacement de la buvette était idéal, dans la cour de l'école, tant pour animer la soirée mousse que pour compléter le stand d'information situé en face.

Programmation

La programmation a été familiale, différentes scènes ont été animées par La « Comète » et le Palais Mascotte s'est à nouveau associé à l'événement en organisant des concerts et spectacles.

L'idée de créer des mandats de collaboration ou des « commissions » semble intéressante, dans le sens que les organisateurs sont distincts du comité d'organisation et sont libres de créer leurs événements.

Pour clore, le spectacle de la Compagnie Zanco a été malheureusement retardé et perturbé par les fortes pluies.

Petits jobs

Les emplois jeunes co-financés par la Délégation à la Jeunesse ont été assignés au tri de la vaisselle et à la sécurité des accès à la manifestation.

Par expérience, les activités « petits jobs » doivent être précises, organisées par petites équipes et accompagnées afin de parvenir aux meilleurs résultats. Le choix d'engager des pré-adolescents et des adolescents de la « boîte à boulots » s'est à nouveau avéré très positif.

Le budget proposé par la Délégation à la jeunesse, décompté en heures de travail, a été à nouveau respecté par le comité de La Rue est à Vous.

Présence de stands de partis politiques

L'absence des stands de partis politique a été l'objet d'une grande satisfaction pour les organisateurs bénévoles de l'événement.

Collaboration avec les Scouts

La participation des Scouts à la fête de cette année n'a malheureusement pas été rendue possible en raison du changement du responsable. Nous gardons l'espoir qu'une collaboration puisse être à nouveau reconduite en 2010.

En conclusion

Nous nous réjouissons du succès rencontré en 2009, du défi de la vaisselle consignée relevé par notre Association et ceci en particulier grâce à l'intense travail de mise en place réalisé par l'une membre de nos membres, Christine Jeanneret, devenue experte. Mentionnons également le soutien essentiel des bénévoles du Club des Aînés et des UAC (Unités d'Action Communautaire) des Pâquis, sans qui ce succès aurait été compromis

Nous gardons l'espoir que les autorités municipales reconsidèrent leur position quant à la question des déchets dans le cadre des fêtes de quartier. En effet, est-il normal que les frais de voirie de la « Ville est à vous » soient gratuits et payants pour l'Association de quartier tels que « La Rue est à Vous » ?

Quant aux animations et à la question des stands de nourriture, nous nous demandons s'il ne serait pas plus judicieux de revenir aux sources, de nous concentrer sur le vide-grenier et de laisser aux restaurateurs du quartier le soin d'organiser la nourriture avec en contrepartie la prise en charge des frais de voirie et la gestion de la vaisselle consignée.